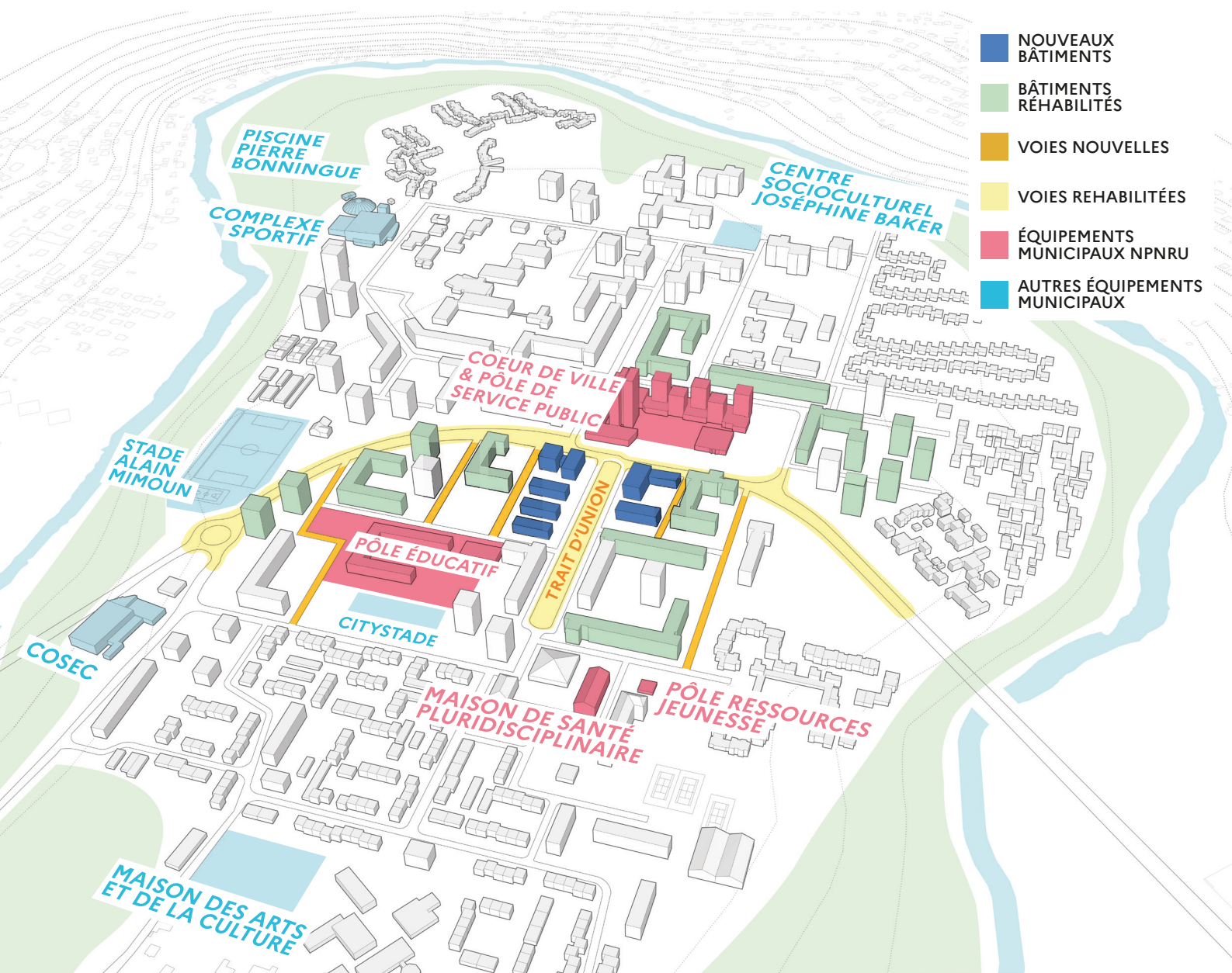


UN NOUVEAU VISAGE POUR NOTRE COMMUNE

Le **NPNRU** est un dispositif gouvernemental porté par l'**Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine**. Lancé en 2014, il prévoit la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la Ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers.

Grâce au travail de la nouvelle majorité municipale et de la Communauté d'Agglomération, avec le soutien des Maires du territoire, notre ville a été retenue et va bénéficier de ce dispositif.



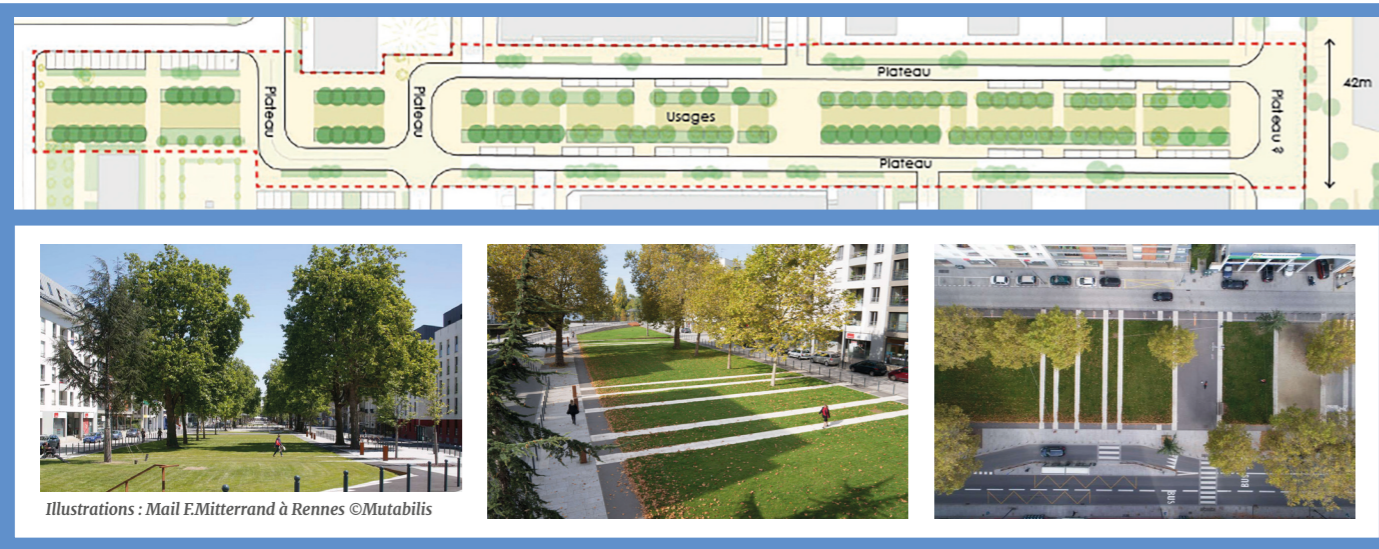
→ UNE CHANCE POUR ÉPINAY-SOUS-SÉNART

Cette rénovation représente un véritable tournant pour Épinay-sous-Sénart. Avec un budget de 125 millions d'euros, notre ville va engager une transformation profonde, pour améliorer le quotidien et la qualité de vie de tous ses habitants.

→ LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Un patrimoine immobilier rénové dans le respect des impératifs de transition écologique.
- Une plus grande mobilité inter-quartier.
- La ville historique et la ville nouvelle mieux reliées entre elles.
- Les déplacements piétons et les moyens de circulation douce facilités et sécurisés.
- Des espaces et équipements publics transformés pour améliorer votre quotidien.
- Un cadre de vie amélioré et une vie de quartier plus agréable.
- Une ville plus attractive et plus vivante.

ZOOM SUR LE « TRAIT D'UNION » (VOIR PLAN PAGE 1)



UNE VILLE PLUS ATTRACTIVE OÙ IL FAIT BON VIVRE

La transformation du quartier de La Plaine doit s'harmoniser parfaitement avec les autres grands travaux prévus et en cours dans notre ville.

Mener à bien les travaux entamés dans le Cœur de Ville est une étape cruciale pour rendre notre ville plus vivante, plus attractive. Les nouveaux aménagements prévus dans le dispositif NPNRU viendront compléter et mettre en valeur les évolutions en cours au Cœur de Ville et dans les autres quartiers de notre commune.

- De **nouveaux commerces** pour rendre plus simple le quotidien des habitants.
- Un **Pôle de Service Public** pour faciliter les démarches administratives des habitants.
- Un **Pôle Éducatif** avec la réhabilitation de l'école Daudet et la construction d'un **centre de loisirs**.
- De nombreuses **places de parking** supplémentaires.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU PROJET

Une transformation durable et éco-citoyenne. Le quartier sera rénové en tenant compte des enjeux environnementaux.

- Une **ville fleurie**, plus verte, avec des choix d'essences adaptées à l'environnement.
- Des **déplacements piétons** favorisés grâce à des zones de promenades ombragées et du mobilier urbain adapté à tous.
- Une **gestion des eaux pluviales intelligente et écologique** grâce à la perméabilisation des sols.
- Une **gestion des déchets optimisée** avec des containers enterrés afin d'éviter les nuisances.
- L'intégration d'une **dynamique de développement de l'agriculture urbaine** financée par l'ANRU.

UNE VILLE UNIFIÉE

La route départementale scinde la ville en deux, ce qui représente un obstacle à son unification. Elle sera requalifiée et de nombreux arbres y seront plantés.

Le « Trait d'Union », à la fois voie de circulation nouvelle et espace public de promenade, contribuera à relier ville historique et ville nouvelle

- Transformation de l'avenue Charles Gounod en un **nouvel espace public** : le « Trait d'Union », un terre-plein central arboré et aménagé pour les piétons et les familles, qui reliera le Cœur de Ville au Relais Ouest. Des événements et des activités pédagogiques y seront organisés.
- Création de **nouvelles voies** et **requalification des voies existantes**, organisées autour d'un **axe central**, pour une meilleure desserte des quartiers et une mise en valeur des équipements et espaces publics.
- **Restructuration et végétalisation** de la Route départementale.

UNE VILLE RÉNOVÉE

Afin de désenclaver le quartier de La Plaine, des modifications importantes seront apportées à son architecture, et en particulier aux logements.

L'objectif est d'abord de **diversifier le parc immobilier**, tout en s'inscrivant dans une **démarche environnementale** par le biais d'une **rénovation énergétique** et par la **création d'espaces verts**.



890 logements réhabilités et rénovés, dans le respect des normes énergétiques



285 logements démolis et remplacés par de nouveaux bâtiments plus bas et moins nombreux



160 logements neufs seront mis en accession à la propriété pour plus de mixité sociale



Un quartier plus attractif, avec **plus de mixité sociale**, faisant passer la part de logements sociaux à Épinay-sous-Sénart de **43,61% à 38,42%**.

CE QUI EST PRÉVU

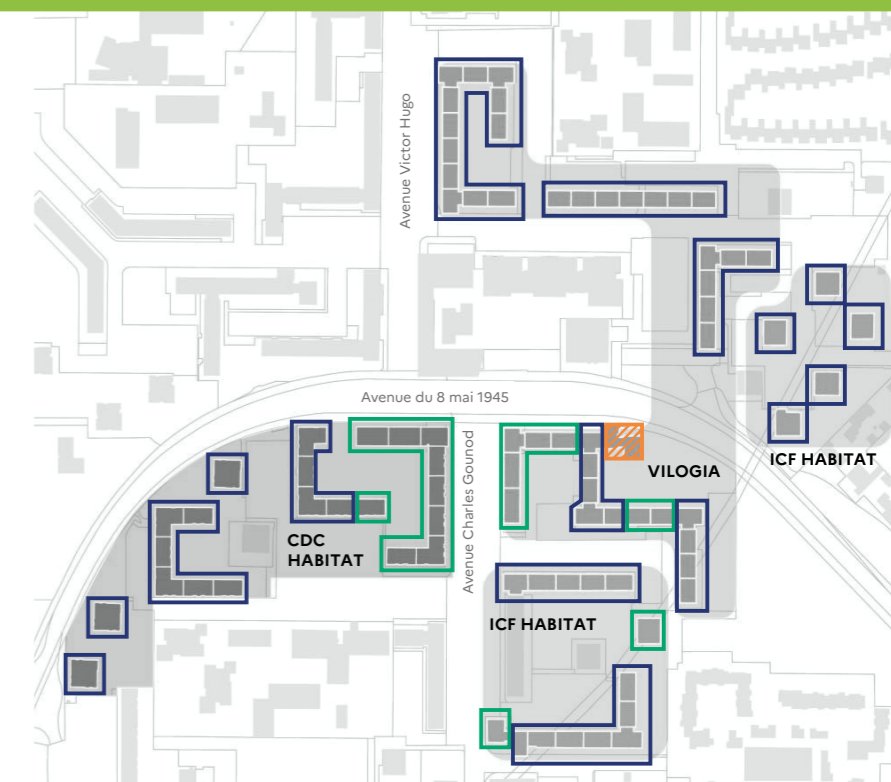
→ ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

■ RÉHABILITATION

■ RELOGEMENTS

DÉMOLITIONS / RELOGEMENTS

- 9 Villa Jacques Offenbach
- 1, 3, 5 Villa Hector Berlioz
- 4, 6, 8, 10 avenue Charles Gounod
- 11 rue Rossini
- 1, 2, 3, 4, 5 Villa Frédéric Chopin
- 3, 5 rue Johann Strauss
- 10 rue Johann Strauss
- 1 Villa Mozart (démolition partielle)
- 7 Villa Frédéric Chopin (restructuration interne du bâtiment)



LA QUESTION DES RELOGEMENTS

LE PROJET URBAIN NÉCESSITE LA DÉMOLITION DE CERTAINS BÂTIMENTS.

- Avant toute démolition, les locataires habitant à ces adresses seront relogés.
- Chacun de ces ménages bénéficiera d'un accompagnement spécifique, mis en place par son bailleur, pour qu'il soit relogé dans les meilleures conditions. Les frais liés au relogement seront entièrement pris en charge (déménagement, transfert de compteurs et changement d'adresse).

Les bailleurs CDC Habitat, Vilogia, ICF Habitat La Sablière, aux côtés de la Ville et de l'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, ont signé la **charte territoriale de relogement**.



Scannez le QR-CODE pour consulter la charte territoriale de relogement

Avec cette charte, les bailleurs s'engagent à reloger tous les ménages justifiant d'un titre de location et à prendre en compte la situation de chacun afin de proposer des relogements correspondants au mieux à vos besoins.

DES INTERLOCUTEURS DÉDIÉS, À VOTRE DISPOSITION

- Un cabinet spécialisé en relogement va prochainement être désigné par CDC Habitat, Vilogia et ICF Habitat La Sablière.
- L'équipe en charge de vous accompagner vous sera présentée lors d'une réunion dédiée au relogement.
- Vous recevrez prochainement de la part de votre bailleur toutes les informations pratiques au sujet de cette réunion et les étapes du relogement.



Vous avez une question ? vous souhaitez obtenir un renseignement ?
→ www.ville-epinay-senart.fr/npnru

→ RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

SAMEDI 2 OCTOBRE à 19H à la MAC
(MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE D'ÉPINAY-SOUS-SÉNART, 12 RUE DE ROCHEAU)

→ RÉUNIONS « PIEDS D'IMMEUBLE »

ÉLUS, BAILLEURS ET AGENTS DES SERVICES URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION SERONT ÉGALEMENT PRÉSENTS SUR LE TERRAIN POUR RÉPONDRE À VOS INTERROGATIONS.

Jeudi 16 septembre → 16h30-18h30 • Îlot Berlioz

Vendredi 17 septembre → 16h30-18h30 • Îlot Mozart

Lundi 20 septembre → 16h30-18h30 • Îlot Écrivains (à l'angle Anatole France / Daudet)

Mardi 21 septembre → 16h-18h30 • Groupe Scolaire Alphonse Daudet

Jeudi 23 septembre → 16h-18h30 • Groupes scolaires Jacques Brel & Georges Brassens

Vendredi 24 septembre → 16h-18h30 • Groupe scolaire de la Croix-Rochopt

